



ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF

2023-2024



Environnement et Changement climatique Canada

ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Charges		
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	606 506 \$	883 660 \$
Prévention et gestion de la pollution	523 707	498 565
Préservation de la nature	629 671	688 546
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	306 913	275 007
Services internes	272 776	257 344
Total des charges	2 339 573	2 603 122
Revenus		
Ventes de biens et services	72 710	73 475
Autres revenus	356 519	277 358
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(309 759)	(245 714)
Total des revenus	119 470	105 119
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	2 220 103 \$	2 498 003 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Cette page est volontairement vierge.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2022-2023 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 décembre 2022 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2023-2024.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- (a) Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celle de l'exercice précédent;
- (b) Les charges et les revenus projetés de 2022-2023, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur des données historiques et des tendances, les données actualisées de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR), les budgets supplémentaires des dépenses, des initiatives pangouvernementales et les reports de fonds. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- (c) Les charges et les revenus prévus de 2023-2024, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur des données historiques et des tendances et les données actualisées de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR). Les résultats prévus ne comprennent pas certains items tels que les reports de fonds. L'évolution générale historique devrait se poursuivre; et
- (d) L'information attendue de fin d'exercice pour 2022-2023 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2023-2024.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2022.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2022-2023 et pour 2023-2024, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, Environnement et Changement climatique Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- (a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- (b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- (c) la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- (d) les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport, lesquels auront une incidence sur la valeur actualisée nette des prêts sans intérêt; et
- (e) les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, Environnement et Changement climatique Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2022-2023, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) *Charges*

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

(b) *Revenus*

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception en tant que revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les compensations des émissions excédentaires prévus par la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre sont comptabilisées lors de la confirmation par l'installation assujettie que la compensation sera versée par paiement d'une redevance pour émissions excédentaires à Sa Majesté du chef du Canada.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :

(en milliers de dollars)	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	2 220 103 \$	2 498 003 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(38 356)	(39 666)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(118 319)	(116 953)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	9 592	6 182
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(22 625)	(24 865)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	2 555	993
Diminution (augmentation) des indemnités de départ des employés	1 855	2 964
Diminution (augmentation) du passif environnemental	7 981	17 145
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	-	-
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(157 317)	(154 200)
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition des immobilisations corporelles	147 052	100 903
Diminution des obligations locatives pour des immobilisations corporelles	989	1 044
Augmentation (diminution) des stocks	(145)	328
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	147 896	102 275
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	2 210 682 \$	2 446 078 \$

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

4. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies/demandées

(en milliers de dollars)	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Autorisations fournies / demandées		
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	1 093 427 \$	998 976 \$
Crédit 5: Dépenses en capital	147 052	100 903
Crédit 10: Subventions et contributions	855 332	1 234 197
Montant des postes législatifs	114 871	112 002
Autorisations fournies/demandées totales	2 210 682 \$	2 446 078 \$

Les autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 sont les dépenses prévues présentées dans le plan ministériel 2023-2024. Les autorisations attendues fournies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 comprennent les montants présentés dans le budget principal des dépenses de 2022-2023, les budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C), ainsi que des initiatives pangouvernementales, des rémunérations salariales provenant d'un organisme central et les reports de fonds.